Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

États financiers au 31 août 2004

Rapport de la direction	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers	
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé des activités financières	5
État consolidé de l'évolution de la situation	
financière	6
État des activités financières -	
Tableau du fonds de fonctionnement	7
Tableau du fonds de capital et d'emprunt	8
Tableau du fonds de réserve	9
État de la continuité	
Revenus reportés - réserves	10
Fonds de réserve	11
Notes complémentaires	12 à 24
Renseignements supplémentaires	
État des activités financières - Tableau du	
fonds de fonctionnement	25 à 27



CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT CATHOLIQUE

110, avenue Drewry,
Toronto ON M2M 1C8
Téléphone: (416) 397-6564
Sans frais: 1800 274-3764
Télécopieur: (416) 397-6576

RAPPORT DE LA DIRECTION

Aux conseillères et aux conseillers du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Les états financiers consolidés du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud sont la responsabilité de la direction du Conseil et ont été dressés conformément à la législation et aux principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales établis par le Comité de comptabilité du secteur public de l'institut Canadien des Comptables Agréés sauf que les soldes des fonds générés par les écoles et les activités scolaires n'ont pas été inclus dans les états financiers et sauf en ce qui concerne l'incidence des redressements que les vérificateurs auraient pu juger nécessaires si ils auraient pu obtenir suffisamment de renseignements à ce sujet. La note 1 des états financiers résume les conventions comptables importantes. La préparation des états financiers fait nécessairement appel à l'utilisation de prévisions fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations qui touchent l'exercice en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes.

La direction du Conseil tient un système de contrôles internes conçu pour offrir une garantie raisonnable selon laquelle l'actif est protégé, les opérations sont autorisées et comptabilisées conformément aux exigences législatives et réglementaires, et que des renseignements d'ordre financier fiables sont disponibles afin de permettre de dresser des états financiers. Ces systèmes sont contrôlés et évalués par la direction.

Le Conseil a rencontré la direction et les vérificateurs externes afin d'étudier les états financiers et de discuter des questions importantes de présentation des données financières ou de contrôle interne avant leur approbation des états financiers.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., vérificateurs externes indépendants nommés par le Conseil. Le rapport des vérificateurs qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur examen et leur opinion relatif aux états financiers du Conseil.

,	, Directeur de l'Éducation
	, Directeur des finances

Le 28 octobre 2004

Raymond Chabot Grant Thornton 57

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Aux conseillères et aux conseillers scolaires du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud au 31 août 2004 et les états consolidé des activités financières et l'état de l'évolution de la situation financière et les états des activités financières - tableau du fonds de fonctionnement, tableau du fonds de capital et d'emprunt et tableau du fonds de réserve et les états de continuité des revenus reportés - réserves et fonds de réserve de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en not fondant sur notre vérification.

Sauf comme il est expliqué dans le paragraphe qui suit, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, les fonds générés par les écoles doivent être inclus dans les états financiers. Comme il est indiqué à la note 1, le ministère de l'Éducation n'exige pas que les fonds générés par les écoles soient inclus dans les états financiers jusqu'à l'exercice 2004-2005 et la direction nous a informé qu'elle n'avait pas déterminé les soldes des fonds générés par les écoles et les activités de collecte de fonds pour l'exercice en cours. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des renseignements suffisants pour exprimer une opinion en ce qui a trait au montant éventuel des soldes des fonds générés par les écoles et aux activités de collecte de fonds.

À notre avis, sauf que les soldes des fonds générés par les écoles et les activités scolaires n'ont pas été inclus dans les états financiers consolidés comme il est indiqué dans le paragraphe précédent, et sauf en ce qui concerne l'incidence des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions pu obtenir suffisamment de renseignements à ce sujet, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud au 31 août 2004 et des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercic terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

144, rue Main Bureau 102 Hawkesbury (Ontario) K6A 1A3 Téléphone: (613) 632-0901 Télécopieur: (613) 632-5359 www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International

Raymond blabot Grant Thanton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Hawkesbury Le 29 octobre 2004

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud État consolidé de la situation financière

au 31 août 2004

	2004	2003
	\$	\$
ACTIF FINANCIER	40.040.705	40.074.047
Liquidités	10 649 765	16 974 247
Comptes débiteurs	2 402 254	0.050.007
Municipalités Gouvernement de l'Ontario	3 469 351	3 859 637 365 290
Gouvernement de l'Ontario	1 240 656	549 905
Autres	815 397	186 567
Placements (Note 3)	38 851 699	100 307
ridocinio (Note 3)	55 026 868	21 935 646
PASSIF FINANCIER		21 000 040
Emprunts temporaires (Note 4)		14 826 721
Comptes créditeurs		
Autres conseils scolaires	567 186	860 865
Gouvernement de l'Ontario	485 320	
Autres	7 657 491	4 055 818
Charges à payer	178 976	33 209
Prêts pour immobilisations (Note 7)	36 394 690	
Revenus reportés - réserves (Note 5)	21 852 717	11 756 356
Revenus reportés - autres	655 839	563 432
Avantages sociaux à payer (Note 6)	2 472 439	2 359 002
	70 264 658	34 455 403
ACTIF (PASSIF) FINANCIER NET	(15 237 790)	(12 519 757)
ACTIF NON FINANCIER		
Frais payés d'avance	225 296	1 466 363
ACTIF (PASSIF) NET	(15 012 494)	(11 053 394)
SITUATION FINANCIÈRE		
Fonds de fonctionnement	(179 966)	2 019 481
Fonds de capital et d'emprunt	15 957 408	(16 820 123)
Fonds de réserve	8 256 169	6 139 459
	24 033 611	(8 661 183)
Montants à recouvrer (Note 8)	(39 046 105)	(2 392 211)
	(15 012 494)	(11 053 394)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil,

,	Présidente d	u Conseil				
,	Directeur de	l'Éducation	et Secrétaire-	Trésorier (du Co	onseil

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud État consolidé des activités financières

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
REVENUS			
Impôt local	25 772 214	29 192 126	26 909 265
Subventions provinciales - financement de l'éducation	78 951 996	71 189 203	68 131 055
Subventions provinciales - autres		5 422 236	4 687 351
Autres revenus - conseils scolaires			51 735
Autres revenus	1 360 387	2 825 785	16 067 473
Revenus de placement		449 462	324 236
,	106 084 597	109 078 812	116 171 115
DÉPENSES			
Enseignement	72 610 426	69 272 775	67 141 066
Administration	3 653 869	3 530 731	3 121 148
Transport	13 181 253	13 359 323	12 555 499
Fonctionnement et entretien des écoles	9 671 419	10 536 844	9 536 334
Installations destinées aux élèves	6 015 783	9 975 005	4 337 828
Autres dépenses	884 141	5 122 167	5 439 732
	106 016 891	111 796 845	102 131 607
REVENU NET (DÉPENSES NETTES)	67 706	(2 718 033)	14 039 508
		(4.044.00)	000 040
Augmentation (diminution) des frais payés d'avance		(1 241 067)	888 210
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NON		(4.044.007)	000 040
FINANCIER		(1 241 067)	888 210
CHANGEMENT DE L'ACTIF (DU PASSIF) NET	67 706	(3 959 100)	14 927 718
STANGEMENT DE L'AGTI (DOT AGGIL) NET		(0 000 100)	14 327 7 10
TRANSACTIONS DE FINANCEMENT			
Émission de financement à long terme		36 826 721	
Remboursement du principal de la dette		(432 031)	
Augmentation du passif non financé		`259 204 [´]	36 881
CHANGEMENT AUX MONTANTS À RECOUVRER		36 653 894	36 881
CHANGEMENT DANS LE SOLDE DES FONDS	67 706	32 694 794	14 964 599
Solde d'ouverture des fonds	(13 211 207)	(8 661 183)	(23 625 782)
Solde de clôture des fonds	(13 143 501)	24 033 611	(8 661 183)

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud État consolidé de l'évolution de la situation financière

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2004	2003
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
Revenus nets (dépenses nettes)	(2 718 033)	14 039 508
SOURCES ET (UTILISATIONS)		
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	(564 005)	815 525
Augmentation des comptes créditeurs et des charges à payer	3 939 081	1 326 037
Augmentation des revenus reportés - réserves	10 096 361	3 872 350
Augmentation (diminution) des revenus reportés - autres	92 407	(1 323 483)
Augmentation des avantages sociaux à payer	113 437	57 018
	13 677 281	4 747 447
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE DU FONCTIONNEMENT	10 959 248	18 786 955
PLACEMENTS		
Augmentation des placements	(38 851 699)	
DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE POUR L'INVESTISSEMENT	(38 851 699)	
	(00 001 000)	
FINANCEMENT		
Émission de passif à long terme	36 826 721	
Dette remboursée et contributions au fonds d'amortissement	(432 031)	
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE DU FINANCEMENT	36 394 690	
CHANGEMENT DANS LE SOLDE DES FONDS	8 502 239	18 786 955
CHANGEMENT DANS LE SOLDE DES FONDS	0 502 239	10 700 900
Liquidités à l'ouverture	2 147 526	(16 639 429)
Liquiditás à la clâtura	10 649 765	2 147 526
Liquidités à la clôture		2 147 020
LIQUIDITÉS		
Liquidités	10 649 765	16 974 247
Emprunts temporaires		(14 826 721)
	10 649 765	2 147 526

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud État des activités financières-Tableau du fonds de fonctionnement

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
REVENUS			
Impôt local	25 772 214	29 192 126	26 909 265
Subventions provinciales - financement de l'éducation	78 951 996	71 189 203	68 131 055
Subventions provinciales - autres		5 422 236	4 687 351
Autres revenus - conseils scolaires			51 735
Autres revenus	1 360 387	2 825 785	2 408 306
Revenus de placement		299 336	187 072
,	106 084 597	108 928 686	102 374 784
DÉPENSES			
Enseignement	72 284 872	67 447 933	65 629 137
Administration	3 653 869	3 504 513	3 107 169
Transport	13 181 253	13 359 323	12 555 499
Fonctionnement et entretien des écoles	9 670 419	10 536 844	9 520 601
Installations destinées aux élèves		1 043 357	970 495
Autres dépenses	884 141	5 122 167	5 439 732
	99 674 554	101 014 137	97 222 633
REVENU NET	6 410 043	7 914 549	5 152 151
Augmentation (diminution) des frais payés d'avance		(1 241 067)	888 210
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NON			
FINANCIER		(1 241 067)	888 210
Remboursement du principal de la dette		(432 031)	
Augmentation du passif non financé		259 204	36 881
CHANGEMENT AUX MONTANTS À RECOUVRER		(172 827)	36 881
VIREMENTS NETS AUX AUTRES FONDS			
Virements au fonds de capital et d'emprunt	(6 342 337)	(6 688 818)	(2 207 642)
Virements au fonds de capital et d'emprunt Virements au fonds de réserve	(0 342 337)	(2 011 284)	(3 307 643) (1 048 855)
VII ements au tonus de reserve	(6 342 337)	(8 700 102)	
	(0 342 337)	(8 700 102)	(4 356 498)
CHANGEMENT DANS LE SOLDE DES FONDS	67 706	(2 199 447)	1 720 744
Solde d'ouverture - Fonds de fonctionnement		2 019 481	298 737
Solde de clôture - Fonds de fonctionnement	67 706	(179 966)	2 019 481
Solde de clôture - Fonds de fonctionnement	67 706	(179 966)	2 019 48

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud État des activités financières -Tableau du fonds de capital et d'emprunt

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
REVENUS			
Autres revenus			13 659 167
			13 659 167
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS			
Enseignement	325 554	1 824 842	1 511 929
Administration	020 001	26 218	13 979
Fonctionnement et entretien des écoles	1 000		15 733
Installations destinées aux élèves	6 015 783	8 931 648	3 367 333
	6 342 337	10 782 708	4 908 974
REVENU NET (DÉPENSES NETTES)	(6 342 337)	(10 782 708)	8 750 193
FINANCEMENT À LONG TERME		36 826 721	
VIREMENTS NETS DES AUTRES FONDS			
Virements du fonds de fonctionnement	6 342 337	6 688 818	3 307 643
Virements du fonds de réserve		44 700	377 880
	6 342 337	6 733 518	3 685 523
CHANGEMENT DU SOLDE DU FONDS DE CAPITAL			
ET D'EMPRUNT		32 777 531	12 435 716
Solde d'ouverture - Fonds de capital et d'emprunt	(16 820 123)	(16 820 123)	(29 255 839)
Solde de clôture - Fonds de capital et d'emprunt	(16 820 123)	15 957 408	(16 820 123)
Solde de Gotale - i Olius de Capital et d'empluit			(10 020 120)

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud État des activités financières -Tableau du fonds de réserve

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
REVENUS	\$	\$	\$
Revenus de placement		150 126	137 164
		150 126	137 164
VIREMENTS NETS (AUX)/DES AUTRES FONDS			
Virements du fonds de fonctionnement		2 011 284	1 048 855
Virements au fonds de capital et d'emprunt		(44 700)	(377 880)
		1 966 584	670 975
CHANGEMENT DU SOLDE DU FONDS DE RÉSERVE		2 116 710	808 139
Solde d'ouverture - Fonds de réserve	3 608 916	6 139 459	5 331 320
Solde de clôture - Fonds de réserve	3 608 916	8 256 169	6 139 459

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud Revenus reportés - réserves État de la continuité

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2003	Gains sur les placements dans le fonds revenus reportés - réserves	Virements au fonds revenus reportés - réserves	Virements (du) fonds revenus reportés - réserves	2004
	\$	\$	\$	\$	\$
Redevances d'exploitation relative	200 057	7.004			245 044
à l'éducation	308 657	7 284			315 941
Installations destinées aux élèves	6 415 760	151 412	10 411 130	(1 283 031)	15 695 271
Dépenses liées à la salle de classe	5 031 939	118 754	1 546 494	(855 682)	5 841 505
	11 756 356	277 450	11 957 624	(2 138 713)	21 852 717

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud Fonds de réserve État de la continuité

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2003	Revenus générés par les placements des fonds de réserve	Virements du fonds de fonctionnement	Virements au fonds de capital et d'emprunt	2004
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds de réserve d'immobilisations	3				
Décrêt	189 641	4 476			194 117
Autres	3 342 045	98 687	317 384	(44 700)	3 713 416
	3 531 686	103 163	317 384	(44 700)	3 907 533
Gratifications de retraite	574 128	13 549	1 693 900		2 281 577
CSPAAT	1 083 449	25 570			1 109 019
Augmentations salariales	168 501	3 977			172 478
Équité salariales	94 334	2 226			96 560
Fonds de débentures	69 546	1 641			71 187
Réserve pour fonds de roulement	617 815				617 815
	6 139 459	150 126	2 011 284	(44 700)	8 256 169

au 31 août 2004

1 - CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière d'administration locale établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, sauf que les fonds générés par les écoles ne sont pas inclus dans ces états financiers. L'inclusion des fonds générés par les écoles n'est pas exigée par le ministère de l'Éducation jusqu'à l'exercice 2004-2005 et la direction n'a pas déterminé ces soldes et les activités pour l'exercice 2004-2005.

(a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les soldes des fonds du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Conseil et qui sont contrôlées par le Conseil.

Entités consolidées

Garderie Porte-Soleil

Garderie Copains-Copines

Garderie Mon petit jardin

Garderie Coccinelles zélées

Programme d'enrichissement linguistique

Au cœur de l'amitié. Frère André. Barrie

Le Petit Prince, Maple

Monseigneur-Jamot, Peterborough

Saint-Noël-Chabanel, Toronto

Samuel-de-Champlain, Orillia

Mère-Élisabeth-Bruvère. Waterloo

Saint-Noël-Chabanel, Cambridge

Les opérations et les soldes entre les services et ces organismes sont éliminées.

(b) Fonds en fiducie

Les fonds en fiducie et leurs activités connexes administrées par le Conseil ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés car ils ne sont pas contrôlés par le Conseil.

(c) Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de la comptabilité d'exercice constate les revenus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et mesurables; les dépenses équivalentes au coût des biens et services acquis durant la période, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non.

(d) Liquidités

Les liquidités englobent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme. Les placements à court terme sont très liquides, soumis à des risques de changement de la valeur peu importants et présentent une échéance courte de moins de 90 jours.

au 31 août 2004

1 - CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

(e) Placements

Les placements sont constitués de titres négociables qui sont des placements liquides à court terme portant échéance entre trois mois et un an à la date d'acquisition et sont comptabilisés dans l'état de la situation financière au prix coûtant ou à la valeur marchande, selon le moins élevé de ces deux montants.

(f) Immobilisations

Le coût historique et l'amortissement accumulé des immobilisations ne sont pas comptabilisés. Les immobilisations sont comptabilisées comme dépenses dans l'état consolidé des activités financières durant l'année d'acquisition.

(g) Revenus reportés - réserves

Certains montants sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de certains programmes, services ou transactions. Ces montants sont constatés comme revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services sont offerts.

(h) Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Le Conseil procure des prestations de retraite et d'autres prestations à cotisations déterminées éventuelles à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les prestations de retraite, d'assurance vie et d'assurance santé, les gratifications de retraite, les indemnités pour accidents du travail et les prestations d'invalidité de longue durée. Le Conseil a adopté les politiques suivantes relativement à la comptabilisation de ces avantages sociaux :

(i) Les coûts des régimes de retraite auto-assurés et des autres régimes d'avantages sociaux sont établis par calcul actuariel au moyen des meilleures prévisions de l'escalade des salaires faite par la direction, de l'accumulation des jours de maladie à la retraite, des tendances en matière de coûts d'assurance et de soins de santé, des taux de recouvrement dans les cas d'invalidité, des taux d'inflation à long terme et des taux d'escompte.

Dans le cas des prestations de régimes de retraite auto-assurés et d'autres régimes d'avantages sociaux dont les droits sont acquis ou accumulés pour les périodes de service fourni par les employés, comme des gratifications de retraite et des prestations d'assurance vie et de soins de santé pour retraités, le coût est déterminé par calcul actuariel à l'aide de la méthode des prestations projetées au prorata du service. Suivant cette méthode, les coûts des prestations sont constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe d'employés. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles liés au service antérieur des employés sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés.

En ce qui concerne les obligations relatives aux prestations auto-assurés qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, aux invalidités de longue durée et aux prestations d'assurance vie et de soins de santé pour les personnes qui sont en congé d'invalidité, le coût est constaté immédiatement au cours de la période de survenance des événements. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles ayant trait à ces prestations sont constatés immédiatement au cours de la période de survenance des événements.

au 31 août 2004

1 - CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

- (ii) Les coûts des régimes de retraite à employeurs multiples offrant des prestations à cotisations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, sont les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.
- (iii) Les coûts des prestations assurées sont la portion de l'employeur des primes d'assurance dues pour la protection des employés durant la période.

(i) Réserves et fonds de réserve

Certains montants, tels qu'ils sont approuvés par les conseillères et conseillers scolaires, sont retirés et placés dans des réserves et dans des fonds de réserve à des fins éventuelles d'administration générale et de capital. Les virements de réserves et du fonds de réserve constituent un redressement aux fonds respectifs une fois l'approbation obtenue.

(j) Transferts de paiement

Les transferts gouvernementaux, qui englobent les subventions législatives, sont constatés dans les états financiers consolidés au cours de la période pendant laquelle surviennent les événements donnant lieu aux transferts, à la condition que les transferts soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient respectés et que des estimations raisonnables du montant puissent être établies.

(k) Revenus de placement

Les revenus de placement réalisés sur l'excédent des fonds d'administration générale, des fonds de capital et d'emprunt, des réserves et des fonds de réserve excédentaires sont comptabilisés comme revenus pour la période de gains.

Les revenus de placement gagnés sur des fonds dont les réserves sont grevées d'une affectation d'origine externe comme les installations destinées aux élèves, les redevances d'aménagement scolaire et l'éducation de l'enfance en difficulté sont ajoutés au solde du fonds et font partie des soldes reportés de revenus respectifs.

(I) Montants budgétés

Les montants budgétés ont été fournis à des fins de comparaison et ont été tirés du budget approuvé par les administrateurs. Le budget approuvé par les conseillères et conseillers scolaires est élaboré conformément au modèle de financement rendu obligatoire par le gouvernement provincial pour les conseils scolaires et est utilisé pour gérer les dépenses de programme conformément aux lignes directrices du modèle de financement. Compte tenu des écarts entre le modèle de financement et les principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales établis par le Comité de comptabilité du secteur public, les montants budgétés présentés ont été redressés de manière à ce conformer à cette méthode de comptabilité telle qu'elle est utilisée pour dresser les états financiers. Les montants budgétés ne sont pas vérifiés.

(m) Utilisation des prévisions

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des prévisions et formule des hypothèses qui affectent les montants comptabilisés de l'actif et du passif et divulgue l'actif et le passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les montants comptabilisés des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces prévisions.

au 31 août 2004

2 - ADOPTION DES RECOMMENDATIONS SUR LA COMPTABILITÉ DU SECTEUR PUBLIC

À partir de 2004, le conseil a adopté les principes comptables généralement reconnus appliquant les normes comptable en matière d'administration locale émises par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, sauf que les fonds générés par les écoles ne sont pas inclus, comme il est indiqué à la note 1 de ces états financiers. Les chiffres correspondants de la période précédente inclus dans ces états financiers ont été retraités pour qu'ils soient conformes aux normes comptables adoptées pour l'exercice en cours.

Éléments clés des changements aux soldes comptabilisés :

- (i) Établir un passif dans les comptes du Conseil pour les obligations ayant trait aux avantages sociaux futurs estimatifs associés aux gratifications de retraite, congés de maladie, commission de la sécurité professionnelle, l'assurance contre les accidents du travail et à la paie de vacances gagnée mais non prise. L'état des activités financières remanié inclut le coût de prestation de ces avantages au cours de la période de gains.
- (ii) Établir un passif pour l'obligation liée aux intérêts courus relatifs à l'obligation portant sur la créance sur les prêts à long terme qui a pris naissance depuis la dernière date de paiement et redresser la dépense dans l'état des activités financières pour montrer la seule charge de l'intérêt sur une base cumulée, en excluant les paiements au titre du remboursement du principal.
- (iii) Comptabiliser les montants reçus qui font l'objet de restrictions issues de la législation, de la réglementation ou d'ententes conclues avec des parties externes comme revenus reportés. Auparavant, ces montants étaient comptabilisés comme revenus lorsqu'ils étaient reçus et accumulés dans les fonds de réserve. Les montants comptabilisés dans l'état des activités financières redressé inclut seulement les revenus réalisés par rapports aux dépenses encourues au cours de la période de manière conforme à l'objet précisé.
- (iv) Consolider toutes les organisations qui sont redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Conseil et qui sont contrôlées par le Conseil.

au 31 août 2004

2 - ADOPTION DES RECOMMENDATIONS SUR LA COMPTABILITÉ DU SECTEUR PUBLIC (suite)

Ces changements ont été appliqués rétroactivement et ont entraîné une augmentation (diminution) des postes des états financiers comme suit :

		Impact sur :	
	Les dépenses nettes de l'exercice 2004	Les dépenses nettes de l'exercice 2003	Les soldes des fonds en date du 1 ^{er} septembre 2003
Operator Programme and Programme Programme	\$	\$	\$
Comptabilisation des obligations liées aux avantages sociaux futurs des employés et à la paie de vacances	80 228	36 881	(2 355 330)
Comptabilisation des obligations liées à l'intérêt sur la dette non échue touchant les dettes à long terme	178 976		
Comptabilisation des frais payés d'avance comme actif non financé	(1 241 067)	888 210	
Reclassification des dépenses en immobilisations à être financées au cours des années futures	(6 733 518)	(2 926 090)	(29 255 839)
Reclassification des revenus qui font l'objet de restrictions découlant de la législation, de la réglementation ou des ententes conclues entre des parties externes	10 096 361	3 872 350	(7 884 006)
Consolidation des organisations qui sont redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Conseil et qui sont			
contrôlées par le Conseil	200 118	(69 260)	92 944
	2 581 098	1 802 091	(39 402 231)

au 31 août 2004

3 - PLACEMENTS

Les placements sont constitués des titres négociables suivants :

	2004		2003
	Valeur		Valeur
Coût	marchande	Coût	marchande
\$	\$	\$	\$
22 000 000	22 000 000		
12 771 248	12 771 248		
4 080 451	4 080 451		
38 851 699	38 851 699		
	\$ 22 000 000 12 771 248 4 080 451	Coût Valeur marchande \$ \$ 22 000 000 22 000 000 12 771 248 12 771 248 4 080 451 4 080 451	Coût Waleur marchande Coût \$ \$ 22 000 000 22 000 000 12 771 248 12 771 248 4 080 451 4 080 451

4 - EMPRUNTS BANCAIRES AUTORISÉS

Le Conseil dispose d'une marge de crédit autorisée de 7 220 000 \$ incluant les lettres de crédit donnant un montant disponible de 6 568 700 \$. La marge porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2004, le taux préférentiel était de 3,75 % (4,75 % en 2003).

Au 31 août 2004, trois lettres de crédit émises par la banque auprès des créanciers du conseil scolaire totalisent 651 300 \$.

5 - REVENUS REPORTÉS - RÉSERVES

L'utilisation de certains fonds de réserve est limitée par la réglementation du gouvernement provincial. Les principes de comptabilité du secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés exigent que ces fonds de réserve soient comptabilisés comme revenus reportés.

Les revenus reportés affectés à des fins particulières par la législation, la réglementation ou une entente aux 31 août se composaient de ce qui suit :

2004

	2004	2003
	\$	\$
Redevances d'exploitation relative à l'éducation	315 941	308 657
Installations destinées aux élèves	15 695 271	6 415 760
Dépenses liées à la salle de classe	<u>5 841 505</u>	5 031 939
	21 852 717	11 756 356

au 31 août 2004

5 - REVENUS REPORTÉS - RÉSERVES (suite)

Les variations de ces fonds au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Solde d'ouverture	11 756 356	7 884 006
Revenus générés par les placements des fonds de réserve	277 450	229 424
Virements au fonds revenus reportés - réserves	11 957 624	4 123 926
Virements du fonds revenus reportés - réserves	(2 138 713)	(481 000)
	21 852 717	11 756 356

6 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS

(a) Passif au titre des prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

			2004	2003
		Autres	Total	Total
		avantages	avantages	avantages
		sociaux	sociaux	sociaux
	Prestations	futurs des	futurs des	futurs des
	de retraite	employés	employés	employés
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des avantages sociaux futurs des employés cumulés au 31 août	2 203 779	356 985	2 560 764	2 456 159
Gains actuariels non amortis au				
31 août	88 325		88 325	97 157
	2 115 454	356 985	2 472 439	2 359 002

au 31 août 2004

6 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

(b) Charges des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés (à l'exclusion des cotisations de retraite au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, un régime de retraite à employeurs multiples, décrit ci-après).

			2004	2003
		Autres	Total	Total
		avantages	avantages	avantages
		sociaux	sociaux	sociaux
	Prestations	futurs des	futurs des	futurs des
	de retraite	employés	employés	employés
	\$	\$	\$	\$
Coûts des prestations pour l'exercice	144 843	210 781	355 624	195 538
Intérêt sur l'engagement contracté au titre du régime de retraite	141 233		141 233	144 641
Gains actuariels (pertes actuarielles)				
constatés	8 832		8 832	147 483
Cotisations de l'employé	(330 102)	(62 150)	(392 252)	(353 624)
	(35 194)	148 631	113 437	134 038

(c) Prestations de retraite

(i) Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Les enseignants et les groupes d'employés connexes peuvent devenir membres du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la province de l'Ontario. Les charges de retraite et les obligations liées à ce régime représentent une responsabilité directe de la province. Par conséquent, aucun coût ni aucun passif lié à ce régime n'est inclus dans les états financiers du Conseil.

(ii) Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario

Tous les employés non enseignants du conseil peuvent devenir membres du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite à employeurs multiples. Le régime procure des prestations de retraite à prestations déterminées aux employés selon leur nombre d'années de service et leur taux de rémunération. Du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, les employés admissibles ont cotisé à des taux réduits allant jusqu'à 2,6 % des gains. À compter du 1^{er} janvier 2004, les taux de cotisation des employés sont revenus à des taux pouvant atteindre jusqu'à 8,8 % des gains. Les cotisations au régime du conseil équivalent aux cotisations de l'employé. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2004, le conseil a cotisé un montant de 631 774 \$ (213 059 \$ en 2003) au régime. Comme il s'agit d'un régime de retraite à employeurs multiples, ces cotisations sont les charges de prestations de retraite du conseil. Aucun passif découlant de ce genre de régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du conseil.

au 31 août 2004

6 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

(iii) Gratifications de retraite et congés de maladie

Le conseil offre à certains de ses employés des gratifications de retraite selon les modalités des ententes conclues avec eux.

Afin d'être admissible, un employé doit avoir accumulé un minimum d'années de service avec le conseil, lequel varie de un à vingt ans selon les ententes. Le montant de gratification varie selon les ententes et sont payables selon les modalités de celles-ci.

(d) Autres avantages sociaux futurs des employés

(i) Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Le conseil est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assume la responsabilité du paiement de toutes les réclamations à ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Le conseil ne subventionne pas ces obligations préalablement aux paiements faits en vertu de la Loi. Les coûts des prestations et le passif au titre des prestations liés à ce régime sont inclus dans les états financiers du conseil.

(e) Hypothèses

Les obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de prestations futures au 31 août 2004 sont fondés sur des évaluations actuarielles à des fins comptables au 31 août 2003. Ces évaluations actuarielles s'appuyaient sur des hypothèses concernant des événements à venir. Les hypothèses à caractère économique utilisées dans ces évaluations constituent les meilleures prévisions faites par le Conseil des taux prévus de :

	2004	2003
	<u></u> %	%
Hausse de traitement et de salaire	2,00	2,00
Escompte sur les obligations au titre des prestations constituées	6,25	6,25

(f) Réserves

Le Conseil a des réserves désignées pour certains engagements relatifs à des avantages sociaux futurs. Ces réserves se détaillent comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Gratifications de retraite Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les	2 281 577	574 128
accidents du travail	1 109 019	1 083 449
	3 390 596	1 657 577

au 31 août 2004

7 - PRÊT POUR IMMOBILISATIONS

(a) Appartenant aux conseils désignés

En vertu d'ententes conclues lors de sa création, le conseil doit assumer le remboursement du passif à long terme relatif aux actifs qui lui ont alors été cédés par les conseils désignés. Étant donné que le passif net à long terme fut émis par les conseils désignés, il n'est pas comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière sous la rubrique Fonds de capital et d'emprunt.

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 7 132 413 \$, soit 4 692 748 \$ de capital et 2 439 665 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des prochains exercices :

	Capital	Intérêts	Total
	\$	\$	\$
2004-2005	887 393	622 237	1 509 630
2005-2006	489 035	338 439	827 474
2006-2007	366 417	303 558	669 975
2007-2008	307 521	242 074	549 595
2008-2009	222 757	117 372	340 129
2009 et suivantes	2 419 625	815 985	3 235 610
	4 692 748	2 439 665	7 132 413

(b) Appartenant au conseil

Les dettes nettes à long terme comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière comprennent les éléments suivants :

	2004	2003
	\$	\$
Effets à payer, 6,234 %, remboursable par versements trimestriels variables, échéant le 30 mai 2014	14 501 721	
Effets à payer, 6,257 %, remboursable par versements trimestriels variables, échéant le 30 mai 2014	21 892 969	
	36 394 690	

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 71 174 615 \$, soit 36 394 690 \$ de capital et 34 779 925 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des prochains exercices :

	Capital	Intérêts	Total
	\$	\$	\$
2004-2005	775 156	2 243 829	3 018 985
2005-2006	824 063	2 193 517	3 017 580
2006-2007	880 313	2 139 846	3 020 159
2007-2008	938 125	2 082 636	3 020 761
2008-2009	1 000 625	2 021 596	3 022 221
2009 et suivantes	31 976 408	24 098 501	56 074 909
	36 394 690	34 779 925	71 174 615

au 31 août 2004

8 - MONTANT À RECOUVRER AU COURS DES ANNÉES À VENIR

Les montants à recouvrer au cours des années à venir qui sont comptabilisés dans l'État consolidé de la situation financière sont constitués de :

_	2004	2003
	\$	\$
Capital à recouvrer au cours des années à venir Prêt pour immobilisations (note 7)	36 394 690	
Montants à financer au cours des années à venir		
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux		
futurs (note 6)	2 472 439	2 359 002
Jours de vacances accumulés		33 209
Cumul d'intérêts	178 976	
<u>-</u>	39 046 105	2 392 211

9 - FRAIS DE LA DETTE ET INTÉRÊT SUR LES PRÊTS

Les dépenses en frais de la dette et en intérêt sur les prêts incluent le capital et les paiements d'intérêts de la façon suivante :

_	2004	2003
Paiements de capital sur le passif à long terme Paiements d'intérêts sur le passif à long terme Paiements d'intérêts sur le financement temporaire de projets d'immobilisations	\$ 432 031 1 043 357	388 373
	1 475 388	388 373

au 31 août 2004

10 - DÉPENSES PAR ARTICLES

Voici un sommaire des dépenses courantes et des dépenses en immobilisations comptabilisées dans l'État consolidé des activités financières par article :

	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Dépenses courantes :			
Salaire et traitement	62 757 352	63 136 263	60 504 224
Avantages sociaux	11 947 180	8 494 581	7 381 175
Perfectionnement du personnel	95 575	279 845	309 000
Fournitures et services	8 290 213	9 302 359	9 314 733
Mobiliers et matériels de remplacement		254 475	
Intérêt		1 043 357	970 495
Dépenses de location	544 355	738 301	989 763
Frais et louage de services	16 497 962	15 976 822	15 687 811
Autres	995 549	1 788 134	983 624
Dépenses en immobilisations	4 888 705	10 782 708	5 990 782
	106 016 891	111 796 845	102 131 607

11 - FONDS D'ÉCHANGE D'ASSURANCE DES CONSEILS SCOLAIRES DE L'ONTARIO (FEACSO)

Le conseil scolaire est membre du Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (FEACSO), une société d'assurance réciproque qui possède un permis en vertu de la *Loi sur l'assurance*. Le FEACSO assure la responsabilité générale du public, les dommages aux biens et certains autres risques.

12 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET PASSIF ÉVENTUEL

Contrats de réfection

Le conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des réfections d'écoles pour un solde non dépensé de 409 953 \$.

Contrats de projets de construction

Le conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des projets de construction pour un solde non dépensé de 4 894 224 \$.

au 31 août 2004

13 - LOI DE 1996 SUR LA DIVULGATION DES TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC

En vertu de cette loi, les organismes publics doivent divulguer annuellement avant le 31 mars les renseignements se rapportant à certains membres du personnel qui gagnent 100 000 \$ ou plus par année. Pour l'année civile terminée le 31 décembre 2003, cette loi s'applique à Monsieur Marcel Bard, Directeur de l'éducation dont le traitement était de 164 711\$ et les avantages imposables étaient de 1 136\$, à Madame Diane Jamieson, Surintendante des écoles élémentaires Sud-Ouest dont le traitement était de 116 521\$ et les avantages imposables étaient de 849\$, à Madame Francine Dutrisac-Sodaro, Surintendante des écoles élémentaires Nord-Est et des écoles secondaires dont le traitement était de 113 937\$ et les avantages imposables étaient de 849\$, Monsieur Bernard Lavallée, Surintendant des services pédagogiques dont le traitement était de 114 785\$ et les avantages imposables étaient de 849\$, à Monsieur André-Francois Bélanger, Chef des services administratifs dont le traitement était de 119 105\$ et les avantages imposables étaient de 786\$, ainsi qu'à Monsieur Richard Francki, Chef entretien et planification dont le traitement était de 122 418\$ et les avantages imposables étaient de 796\$.

14 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du conseil sont composés de liquidités, des débiteurs, des placements, des créditeurs, des charges à payer, des prêts pour immobilisations et des avantages sociaux à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que le conseil ne court pas de risque important en matière d'intérêt ou de crédit relativement à ces instruments financiers. La valeur comptable des instruments financiers du conseil se rapproche de leur juste valeur, sauf indication contraire.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud État des activités financières-Tableau du fonds de fonctionnement Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 août 2004

Revenus de garderies et programmes d'enrichissement

linguistique

Recouvrement de salaires

SUBVENTIONS PROVINCIALES - AUTRES			
	2004 Budget	2004	2003
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Projet Canada-Ontario		672 466	1 803 149
Service de la dette sur propriété non éducative		488 098	97 120
Autres		1 194 905	2 901 095
Rajustement aux subventions des années précédentes		3 066 767	(114 013)
		5 422 236	4 687 351
AUTRES REVENUS			
	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Location - utilisation communautaire	195 000	99 988	86 696
Produit d'assurance ne concernant pas les immobilisations		4 036	31 506
Dons se rapportant aux dépenses en classe		43 652	54 840
Autres	213 540	368 905	384 409

951 847

1 360 387

877 899

1 431 305

2 825 785

893 293

957 562

2 408 306

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud État des activités financières-Tableau du fonds de fonctionnement Renseignements supplémentaires de l'exercice terminé le 31 août 2004

Titulaires de classe 43 Enseignants suppléants 2	2004 Budget on vérifié) \$ 3 929 442 2 191 524 4 316 230	Réel \$ 39 465 233 2 268 276 3 811 604	2003 Réel \$ 37 144 692 2 521 000 3 531 337
Titulaires de classe 43 Enseignants suppléants 2	on vérifié) \$ 3 929 442 2 191 524	\$ 39 465 233 2 268 276	\$ 37 144 692 2 521 000
Titulaires de classe 43 Enseignants suppléants 2	\$ 3 929 442 2 191 524	\$ 39 465 233 2 268 276	\$ 37 144 692 2 521 000
Enseignants suppléants 2	3 929 442 2 191 524	39 465 233 2 268 276	37 144 692 2 521 000
Enseignants suppléants 2	2 191 524	2 268 276	2 521 000
3 · · · · · · · · ·			
Aide-enseignants 4	1 316 230	3 811 604	3 531 337
7 5			
Manuels scolaires, matériel didactique, fournitures et			
matériel de classe	3 512 302	4 726 047	4 207 191
Ordinateurs de classe 1	l 085 000	1 120 006	1 004 011
Service de soutien professionnel, paraprofessionnel et			
techniques 3	3 275 566	3 131 408	3 233 116
Service de bibliothèque et d'orientation 1	l 547 732	1 557 249	1 677 533
Perfectionnement du personnel	351 035	465 355	309 344
Temps de préparation 3	3 312 443	2 899 870	4 428 861
Directeurs et directeurs adjoints 4	1 912 603	4 796 210	4 432 839
Chefs de section	69 090	29 081	69 090
Secrétaires d'école et fournitures 2	2 590 861	2 152 878	2 237 284
Coordonnateurs et consultants	l 106 443	962 263	701 290
Éducation permanente, cours d'été et langues			
internationales	84 601	62 453	131 549
72	2 284 872	67 447 933	65 629 137

ADMINISTRATION			
	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Conseillers scolaires	187 127	190 616	165 719
Directeur de l'éducation et agents de supervision	683 076	729 411	624 021
Administration du conseil scolaire	2 783 666	2 584 486	2 317 429
	3 653 869	3 504 513	3 107 169

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud État des activités financières-Tableau du fonds de fonctionnement Renseignements supplémentaires de l'exercice terminé le 31 août 2004

TRANSPORT			
	2004	2004	2003
	Budget	5′ .	D ()
	(Non vérifié)	Réel	Réel e
Transport des élèves	ր 13 056 253	13 323 099	\$ 12 477 071
Transport des élèves aux écoles provinciales	125 000	36 224	78 428
Transport des sieves dax sesses provinciales	13 181 253	13 359 323	12 555 499
FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DES ÉCOLES			
	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Fonctionnement et entretien - écoles	9 670 419	10 536 844	9 520 601
	9 670 419	10 536 844	9 520 601
INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES			
	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Dépenses en immobilisations		4 042 257	582 122
Service de la dette (note 9)		1 043 357	388 373
		1 043 357	970 495
AUTRES DÉPENSES			
	2004	2004	2003
	Budget		
	(Non vérifié)	Réel	Réel
Public County Outsit	\$	\$	\$
Projet Canada-Ontario		672 466	1 803 149
Dépenses de garderies et programmes d'enrichissement linguistique	884 141	1 078 017	824 033
Autres	004 141	3 371 684	2 812 550
	884 141	5 122 167	5 439 732